



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial n° 72 publié le 9 juillet 2015

Sommaire

Consultable : <http://www.seine-maritime.gouv.fr>

Sommaire du recueil spécial n° 72 publié le 9 juillet 2015

Direction départementale des territoires et de la mer

Arrêté du 9 juillet 2015 prononçant l'abrogation de l'arrêté du 30 mars 2015 prononçant la carence définie par l'article L.302.9-1 du code de la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2011-2013 pour la commune de Bois-Guillaume